

# Les faits marquants de l'Arcep en 2019

16 JANVIER

## Fibre optique

L'Arcep met en demeure Orange d'améliorer la qualité de service de ses offres de gros activées à destination des entreprises et de ses offres de gros d'accès généraliste à la boucle locale cuivre.

25 JANVIER

## Colis et E-Commerce

L'Arcep met en œuvre ses nouvelles compétences en matière de colis : collecte d'informations et de tarifs, évaluation des tarifs relevant du service universel.

19 FÉVRIER

## Réseaux du futur

L'Arcep publie les deux premières notes d'expertise sur la « Virtualisation des réseaux » et la « voiture connectée », dans le cadre de son cycle de réflexion sur les réseaux du futur pour se préparer aux défis à venir de la régulation des réseaux d'échanges et d'orienter son action en conséquence.

5 AVRIL

## 16<sup>e</sup> séminaire de Fratel

Le Fratel est le réseau francophone de la régulation des télécommunications dont la France est présidente en 2019. Plus de 150 participants représentant vingt autorités de régulation, membres du réseau francophone de la régulation des télécommunications, pour échanger sur le thème : « Méthodologies et outils pour la mesure de la couverture et de la qualité de service mobile ».



10 MAI

## 5G

Le Gouvernement précise ses objectifs et fait connaître au régulateur les orientations qu'il souhaite retenir en vue de l'élaboration de l'appel à candidatures de fréquences pour la 5G.

18 JUIN

## Transformation numérique des entreprises

Comment choisir ses offres internet, téléphonie fixe et mobile ? L'Arcep publie un guide pratique pour les TPE et PME dans une démarche partenariale.

11 JUILLET

## Le cycle des analyses de marchés

L'Arcep dresse un bilan du marché du haut et du très haut débit en France et ouvre la porte à de possibles évolutions de la régulation pour 2020-2023 dans le cadre de la préparation des analyses de marchés fixes. **L'anticipation de la bascule du cuivre vers la fibre et la dynamisation de la concurrence sur le marché entreprises seront les priorités de l'Autorité dans le cadre de ce cycle.**

16 JUILLET

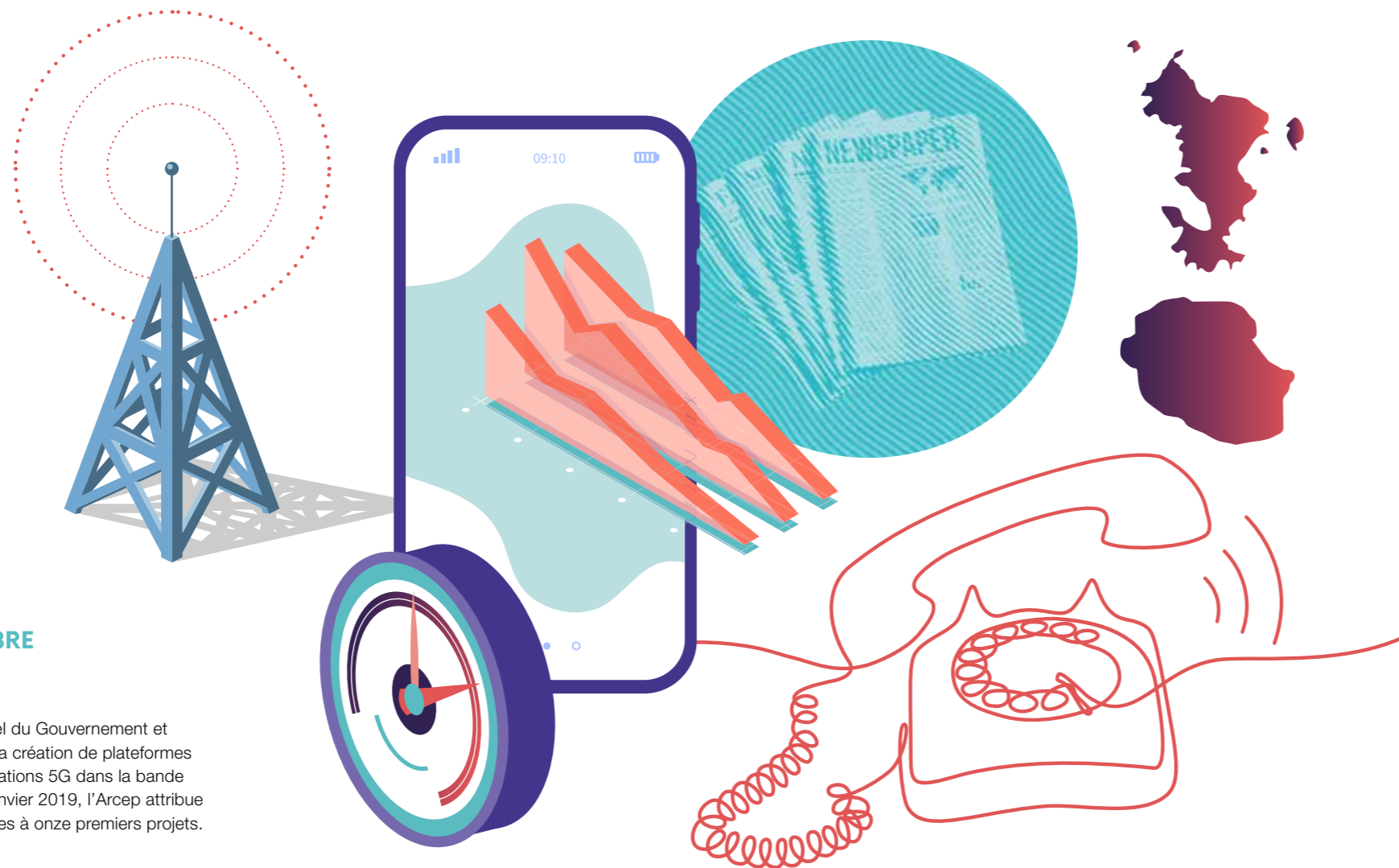
## Plan de numérotation

L'Arcep adopte une décision pour assouplir les contraintes géographiques des numéros commençant par 01 à 05, et de permettre la mise en place d'un mécanisme d'authentification pour protéger les utilisateurs contre les usurpations de numéro de téléphone.

23 JUILLET

## Accessibilité

L'Arcep publie pour la première fois les résultats obtenus par les opérateurs sur les indicateurs d'utilisation et de qualité des services téléphoniques accessibles aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques pour le premier trimestre 2019.

**7 OCTOBRE****5G**

Suite à l'appel du Gouvernement et de l'Arcep à la création de plateformes d'expérimentations 5G dans la bande 26 GHz en janvier 2019, l'Arcep attribue des fréquences à onze premiers projets.

**18 OCTOBRE****Distribution de la presse**

La réforme de la « Loi Bichet » confiée à l'Arcep la régulation de la distribution de la presse.

**22 OCTOBRE****Qualité de services mobiles**

L'Arcep publie les résultats de sa campagne de mesures 2019 avec cinq nouveaux indicateurs sur les appels maintenus pendant 2 minutes sur les axes de transport pour améliorer la fiabilité des campagnes de mesures.

**25 OCTOBRE****Qualité de service fixe**

L'Arcep adopte sa décision visant à fiabiliser la mesure de qualité de service d'internet fixe via la mise en place d'une API dans les *box*.

**15 NOVEMBRE****IPv6**

Dans un contexte d'annonce de pénurie d'adresses IPv4 désormais atteinte, l'Arcep accueille dans ses locaux une cinquantaine d'acteurs le 15 novembre 2019, pour lancer la *task force* IPv6 et présenter le baromètre annuel de la transition vers IPv6.

**31 DÉCEMBRE****5G**

La procédure d'attribution de la bande 3,4 – 3,8 Hz pour la 5G est lancée. L'Arcep invite les acteurs souhaitant se porter candidat à déposer un dossier de candidature avant février 2020.

**19 DÉCEMBRE****Coopération entre régulateurs**

Neuf autorités administratives indépendantes (AMF, Autorité de la concurrence, Arcep, ARJEL, ART, CNIL, CRE, CSA et la HADOPI) développent leur collaboration. Elles publient deux notes respectivement en décembre et juillet 2019 : l'une sur les défis posés par le réchauffement climatique et l'autre sur leur approche commune de la régulation par la donnée.

**Outre-mer**

L'Arcep lance une consultation publique sur l'attribution de fréquences pour la 5G à La Réunion et à Mayotte.

**27 NOVEMBRE****Terminaux**

L'Arcep, le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence du numérique publient les résultats du « Baromètre du numérique », enquête annuelle réalisée par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) sur les pratiques numériques des Français. Cette année, l'Arcep a souhaité plus particulièrement interroger les Français sur leur liberté de choix quant à leur smartphone.